



Amiens, le 22 septembre 2022,

Maxime Paruch
Secrétaire Départemental
SE-Unsa de la Somme

à Madame l'Inspectrice de l'Education
Nationale, Adjointe au DASEN de la Somme
en charge du 1er degré,

20 boulevard Alsace Lorraine

80063 AMIENS

Objet : Information relative à la tenue de réunions d'une heure en visioconférence pour les enseignants concernées par les plans de formation mathématiques et français en « N+1 ».

Madame l'Inspectrice,

Vous avez tout dernièrement demandé aux IEN de circonscription de notre département de diffuser une information relative à la tenue de réunions d'une heure en visioconférence pour les enseignants concernés par les plans de formation mathématiques et français en « N+1 ».

Reçue dans de nombreuses écoles ce jeudi 22 septembre au matin, les enseignants concernés ne pourront en prendre connaissance, dans le meilleur des cas, que durant la pause méridienne de ce jour. Les réunions en question débutant mardi 27 septembre, nombre de ces collègues disposent d'une période relativement courte pour annuler d'éventuels rendez-vous pris (parfois avec des parents d'élèves), annuler des séances d'APC, organiser la garde de leurs enfants parce que contraints de rester à l'école pour participer à ce temps. En effet, il nous faut vous rappeler que l'horaire de sortie de certaines écoles dans notre département excède parfois 17h15.

Lors de l'audience accordée à l'UNSA Education lundi 19 septembre, le SE-UNSA a pu exposer à Monsieur le Recteur le sentiment exprimé par de nombreux directeurs d'écoles qui peinent à gérer la quantité de sollicitations et d'informations reçues dans les boîtes mail des écoles. Celles-ci se succèdent les unes aux autres interrogeant parfois leur articulation entre elles et semblant témoigner d'une certaine forme d'improvisation dans leur organisation. Pour le cas qui nous concerne ici, le SE-UNSA ne comprend pas pourquoi cette information n'a pas pu être délivrée lors de la réunion de rentrée des directeurs, voire la

semaine suivante dans les notes de service des IEN relatives aux formations en circonscription. Cela aurait assurément évité les réactions d'indignation qui se sont exprimées auprès de nous à ce sujet.

En conséquence, le SE-UNSA vous demande, Madame l'Inspectrice, de bien vouloir faire preuve de la plus grande bienveillance à l'endroit des enseignants demandant à être excusés parce qu'ayant pris d'autres engagements ne pouvant être reportés.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Maxime Paruch

